



**HAL**  
open science

## Master Aménagement et urbanisme

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Aménagement et urbanisme. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02040091

**HAL Id: hceres-02040091**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040091>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Urbanisme et aménagement

de l'Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s): /

Etablissement(s) co-habilité(s): /

Mention : Urbanisme et aménagement

Domaine : Sciences humaines et sociales (SHS)

Demande n° S3MA140006092

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris

- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

## Présentation de la mention

Le master *urbanisme et aménagement*, qui est déjà ancien et reconnu, s'autorise une refonte importante, notamment par la fusion des spécialités antérieures pour créer une seule spécialité destinée à la fois aux professionnels de haut niveau et aux chercheurs.

Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire qui vise à donner aux étudiants une très bonne connaissance des outils théoriques pour pouvoir comprendre les enjeux contemporains de l'urbanisme et de l'aménagement.

A l'issue de la formation, neuf compétences et aptitudes sont attendues (allant de la maîtrise des connaissances disciplinaires aux capacités de travailler en groupe et de répondre à une commande d'organisation professionnelle), sans différenciation entre celles liées aux débouchés professionnels et celles destinées à préparer les chercheurs. L'objectif principal affiché est la formation d'une véritable culture professionnelle.



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master est bien inscrit dans l'offre francilienne des formations en aménagement et en urbanisme. Par un processus de restructuration et de mutualisation de certains enseignements, cette formation s'adapte de manière satisfaisante à l'évolution de la demande. La formation est solidement construite. Le M1 se base sur un tronc commun pour l'enseignement des savoirs fondamentaux, associé à un stage obligatoire de trois mois et à la rédaction d'un rapport de recherche. En M2, un approfondissement des connaissances et des compétences s'accompagne de plus de choix des cours, davantage appliqués, ainsi que d'ateliers et d'un stage, complétés de la rédaction et la soutenance d'un mémoire. En outre, la combinaison d'une L3, parcours *aménagement*, et le master complet permettent l'obtention du diplôme de magistère d'aménagement. Cette structuration de la formation est une spécificité de Paris 1, offrant plusieurs avantages en termes à la fois de mutualisations des cours et de choix de parcours pour les étudiants.

Le master est bien intégré dans l'offre de formation de Paris 1 et représente une poursuite d'études logique pour les licenciés en géographie. Malgré une concurrence régionale de plus en plus forte, cette mention conserve son attractivité, liée en partie sans doute à son caractère assez généraliste qui la rend accessible à des étudiants en provenance des Sciences humaines et sociales (SHS).

Le master bénéficie de l'adossé à trois UMR, notamment l'UMR 8504 Géographie-Cités à laquelle appartient l'essentiel de l'équipe pédagogique de la formation. En ce qui concerne le milieu socio-professionnel, les liens sont particulièrement importants (intervention de nombreux professionnels, ateliers et stages en partenariat, réseau important des anciens). Par contre, en dehors de la mobilité étudiante, l'ouverture internationale de la formation reste relativement peu affirmée. Globalement, la formation est très bien positionnée. L'appui sur des équipes de recherche de qualité et des relations intenses avec les milieux professionnels rendent tout à fait logique la double finalité de la mention.

La forte demande pour cette formation s'explique en grande partie par de très bons taux de réussite avec très peu d'abandons. Le taux d'insertion professionnelle est particulièrement satisfaisant (autour de 95 % à deux ans de l'obtention du diplôme) et même si seulement une minorité des étudiants poursuit un doctorat, ceci est rendu possible en partie par la recherche de solutions innovantes (par exemple, par le biais des bourses CIFRE). La formation est solidement implantée sur un marché bien établi et débouche effectivement sur des emplois.

La formation bénéficie d'une équipe pédagogique permanente réduite mais bien équilibrée, appuyée par l'intervention régulière et importante de professionnels. Les modalités d'enseignement sont variées et bien adaptées aux contenus. De la même manière, les systèmes d'évaluation, aussi bien des enseignements que des étudiants, sont rigoureux et apparemment efficaces. Dans la restructuration du diplôme, il existe une tentative très nette de tenir compte des recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation, notamment avec la réunification des deux anciennes spécialités.

Le dossier est globalement de bonne facture - lisible et bien argumenté. Les formations sont clairement présentées avec l'appui de chiffres pertinents. Les changements et les améliorations par rapport à la maquette existante sont bien identifiés et se justifient pleinement.

- Points forts :

- La restructuration qui renforce la lisibilité de la formation et qui ne remet pas en cause les fondamentaux de celle-ci.
- Une équipe pédagogique diversifiée et de qualité, malgré sa taille réduite.
- L'importance accordée à l'insertion professionnelle des étudiants.
- Des taux de réussite et de placement élevés.
- Des relations suivies avec les anciens et le milieu professionnel.

- Points faibles :

- Une équipe pédagogique trop peu étoffée.
- L'absence de véritable formation en alternance et d'aménagement spécifiques à la formation continue. En outre, il n'existe pas de dispositif VAE.
- L'aire de recrutement géographique reste limitée - essentiellement le grand Paris.
- Le rôle de l'internationalisation n'est pas bien défini.
- L'outil statistique d'évaluation du devenir des étudiants reste assez superficiel (malgré des améliorations).



## Recommandations pour l'établissement

Le dossier est convaincant, mais certaines améliorations devraient être apportées. Elles concernent l'équipe pédagogique, qui mériterait d'être étoffée, la formation continue et l'alternance dont le développement reste insuffisant et la stratégie internationale qui devrait être définie plus explicitement et renforcée. Il conviendrait en outre d'intensifier l'outil statistique relatif au suivi et au devenir des étudiants.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A+



# Observations de l'établissement

**LE PRESIDENT**

**SERVICE DES FORMATIONS  
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON  
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

[spes@univ-paris1.fr](mailto:spes@univ-paris1.fr)

[racspes@univ-paris1.fr](mailto:racspes@univ-paris1.fr)

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur de la Section des Formations  
et des Diplômes AERES  
20, rue Vivienne  
75002 - PARIS

**Objet** : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

  
Philippe BOUTRY





**Demande n° S3MA140006092**

**Domaine : Sciences humaines et sociales (SHS)**

**Mention Aménagement et urbanisme**

L'équipe pédagogique approuve les recommandations de l'AERES, concernant notamment la prise en compte de la formation continue, de l'alternance et l'amélioration du suivi des étudiants. La mise en œuvre de ces propositions reste toutefois limitée pour l'instant par la petite taille de l'équipe, soulignée à juste titre par l'évaluation. En matière de stratégie internationale, la volonté de l'équipe est de poursuivre et amplifier les efforts entrepris à travers la mise en place d'un atelier international, en mobilisant davantage les réseaux des enseignants-chercheurs.